

Objectifs

Etre capable :

- Être capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail
- Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

Pré requis / Public

Pas de pré-requis

Toute personne devant exercer la fonction de SST dans son établissement

Programme

- **Être capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail**
 - Le cadre juridique de son intervention
 - Réaliser une protection adaptée
 - Examiner la ou les victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
 - Alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Secourir la ou les victime(s) de manière appropriée
- **Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise**
 - Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
 - Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Evaluation : Les critères d'évaluation sont ceux définis par le référentiel SST de l'INRS

Durée2 jours soit
14 heures

Pédagogie : Exposé/Débat, jeux de rôle, Vidéos, photos, mise en situation, exercices pratiques sur matériel

Suivi de l'exécution de l'action : Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresigné par le formateur

Effectif maximum

De 4 à 10 participants